



Commission d'avancement des personnels à statut ouvrier

CAPSO TLN2

Le 26 juin 2025

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Madame la Directrice, Mesdames Messieurs les chef d'organismes, Mesdames, Messieurs,

Enfin, la tenue de cette CAPSO qui au fil des années se déroule de plus en plus tard ! La gestion de l'avancement des personnels à statut ouvrier démontre le peu d'intérêt que porte le Ministère des Armées à cette population et plus largement aux personnels civils en général.

Pour anecdotique que cela puisse paraître, les décisions de relèvement de l'avance des frais de mandat, en 2024, des sénateurs et député pour, je cite, « *tenir compte de l'inflation* » (respectivement +700€ et +300€ mensuel) est une mesure qui a été mise en place en 2 mois. Peut-on considérer que les personnels ouvriers de l'état ne subissent pas l'inflation ? N'ont-ils pas droit à une vie descente en regard de la haute technicité de leurs missions au service du Ministère des Armées ?

Le 28 mars 2025, c'est la date de la publication des taux pour la campagne d'avancement 2025. Quatre mois de perdus ! La réglementation instaurée par le ministère lui-même, de tenir les Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO) dans le courant du 1^{er} trimestre, est une nouvelle fois compromise au grand dam de cette population dont les évolutions professionnelles se font de plus en plus longues.

Personne au sein de cette commission ne peut ignorer les grandes difficultés de recrutement dans les métiers des ouvriers de l'état au sein de Ministère des Armées. Pour l'UNSA, une quantité encore trop importante de ces Ouvriers de l'État est happée par l'industrie privée, privant de compétences les employeurs MinArm et l'ensemble des métiers des Ouvriers de l'État. Cet état de fait complique la continuité de la réalisation des travaux confiés à cette population.

En effet, si quelques 300 à 400 agents sont recrutés chaque année, la réalité sociologique d'une population à la moyenne d'âge élevée fait perdre annuellement environ le double d'effectifs au MinArm. Pour preuve, constituant longtemps la seconde population du MinArm après les agents fonctionnaires, les ouvriers sont depuis déjà 2 ans relégués au 3ème rang, derrière les agents contractuels, la pyramide des âges aggravant cette réalité.

La promesse de dotation supplémentaire de poste au groupe VII pour garantir aux nouveaux embauchés une perspective de carrière et leur donner envie de rester au Ministère des Armées reste encore à ce jour non honorée. L'adage dit bien « *les promesses ne valent que pour ceux qui y croient* » le Ministère des Armées semble s'attacher à le rendre vérifiable en ce qui concerne les personnels ouvriers.





Par ailleurs la création des échelons 10 à 12 semble indispensable à la valorisation des parcours, tout comme l'ouverture du HCC à toutes les professions.

La simplification est le mot à la mode pourtant force est de constater qu'il est de plus en plus difficile d'appliquer les textes visant à améliorer l'attractivité des personnels ouvriers. L'évolution réglementaire permettant à un ouvrier recruté de faire reconnaître ses activités antérieures pour adapter sa rémunération en tenant compte des compétences acquises est un parcours du combattant. Difficile de croire à une volonté de l'administration de mettre en place ce qu'elle-même écrit !

Il est difficile, lorsque l'on évoque la condition des Personnels Ouvriers de l'État, de ne pas dénoncer la discrimination salariale engendrée par les abattements de zone. Comment peut-on, en 2025, dans un pays comme la France se permettre de maintenir de telles dispositions ? Les ouvriers voient leur rémunération diminuée parce qu'ils exercent dans une zone géographique au regard de critères discriminatoires d'un autre temps. Pas sûr que le député ou sénateur de la Creuse perçoive des frais de mandat inférieur à son collègue du Var !

Nous regrettons l'absence de communication systématique des convocations des tableaux de pré-réunions et des résultats à tous les représentants du personnel élus à la commission d'avancement.

Ces attentes sont le fruit d'un dialogue constant et exigeant.

L'UNSA Défense vous remercie pour votre écoute attentive et pour les réponses qui pourront être apportées à ces propos liminaires.

Les élus UNSA à la CAPSO 2 : NEVERS Eric, OUDOT Frédéric, BAFFARD Alain, ROBERT Patrice

